PROGRAMME FORMATION ET RESEAUX INTERNATIONAUX

En accord avec le projet d'IdEx déposé, la FCS soutient des actions en faveur du développement de formations associées à des projets internationaux. Ces projets sont présentés et portés par les Universités ou les Écoles de la région, selon les cadres fixés dans le projet d'IdEx, et interclassées par le Sénat Académique avant d'être proposé à l'arbitrage du CA de la FCS, l'instruction des projets est assurée par le directeur de programme Formation et Réseaux Internationaux.

ACTION 3-1 : développement d'une politique de formation professionnalisante in situ dans les pays partenaires

en bénéficiant en particulier des infrastructures de l'IRD et du CIRAD, en accompagnement de leurs activités de R&D dans ces pays.

- Fonctionnement : les missions des enseignants-chercheurs sont intégrées dans l'action Institut d'Etudes Avancées.
- Appui administratif et juridique : Ingenieurs + fonctionnement.

ACTION 3-2 : maison des campus partenaires

Ouvrir sur le site de Montpellier une maison des campus partenaires permettant de mettre à l'honneur, chaque année, un pays et son réseau d'université. Ceci nécessitera l'accueil et le séjours d'un staff des établissements concernés et la mis en oeuvre d'un programme de bourse et d'échanges renforcés vers le pays concerné. Montpellier doit saisir l'opportunité de partenariat renforcé autour de la Méditerranée, qui mentionne spécifiquement que l'enseignement et la recherche font partie des six domaines concrets d'action prioritaires pour héberger les établissements du Caire, d'Alger, d'Athènes, de Madrid, de Barcelone, etc. La formation associée de nos élites renforcera l'espace de paix, de stabilité et de prospérités voulues par l'ensemble des partenaires. Montpellier recevra également des antennes délocalisées des pays rassemblés sous l'acronyme «BRIC» : le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine. Ils ont un langage commun face aux grands défis internationaux, le souhait d'être plus influents. Ils représentent 40 % de la population mondiale et 15 % du produit intérieur brut. Ils pèsent de plus en plus dans l'économie mondiale. Associons leurs institutions universitaires et leurs apprenants à notre grand projet. Nous devons quitter notre attitude qui consiste à penser que c'est aux étudiants des pays émergents d'apprendre et pas à nous d'appréhender le monde tel qu'il est.

- Investissement (rénovation des locaux, tête de campus);
- Fonctionnement et personnel administratif

ACTION 3-3 : plateforme de mobilité internationale

la création d'une plateforme mutualisée, jouant le rôle d'opérateur de la mobilité internationale, rassemblant toutes les forces dédiées à l'international dans les établissements. La plateforme jouera un rôle administratif et technique pour les mobilités relevant de la politique scientifique de l'idex (mis en œuvre par l'Institut d'Etudes Avancées) mais également de toutes les mobilités universitaires (enseignants-chercheurs, étudiants). Un service d'accueil existe au sein du PRES, il s'agit de le renforcer.

- Fonctionnement en appui des moyens mis en œuvre par le PRES, et redéploiement des personnels des universités.

ACTION 3-4 : développer l'enseignement à distance

au travers de deux types d'actions :

- L'utilisation de la vidéo représente un support pertinent pour apprendre à l'étudiant à valoriser ses compétences. Dans le cadre d'un accompagnement avec un professionnel sur les techniques de communication, l'objectif serait de permettre à l'étudiant d'acquérir les codes d'une présentation soignée au niveau verbal et gestuel ; c'est une étape clef dans la préparation à l'Insertion Professionnelle.
- L'utilisation de la vidéoconférence pourrait permettre d'organiser des rencontres thématiques entre les étudiants et les entreprises. Certains professionnels, peu enclins à se déplacer pour rencontrer directement les étudiants, peuvent trouver un intérêt à échanger à distance avec les étudiants, à présenter les métiers du secteur et à prendre connaissance des formations dispensés au sein de l'Université.

Le développement des outils numériques au service de l'étudiant pourrait être coordonné par les différents Services d'Insertion Professionnelle existant avec une mutualisation des matériels et techniques mis en place pour ce projet.

- fonctionnement

ACTION 3-5 : Schéma directeur numérique d'excellence

du point de vue de la Formation,

- Le système d'information doit être tourné vers l'étudiant, l'enseignant chercheur et l'entreprise (FTLV), et doit permettre un suivi du cycle de vie de l'étudiant sans couture de l'inscription jusqu'au statut d'ancien élève pour faciliter la mise en œuvre de la formation tout au long de la vie ;
- La formation initiale et la formation continue sont appelées à connaitre d'importantes mutations, à se rapprocher par la mutualisation des moyens et des composants ;
- La notion de cursus de formation doit être abordée de manière globale et flexible permettant de construire des parcours dynamiques et personnalisés ;
- La « gestion administrative » doit être accessible grâce à un portail moderne que sa simplicité rendra attractif à tous 24h sur 24, très appréciable pour les étudiants étrangers en particulier ;
- La dispensation des formations initiales ou continues doit s'affranchir des contraintes de temps et de lieu, elle doit pouvoir être exécutée à distance avec la même facilité d'accès aux contenus numériques ;
- Les campus physiques doivent évoluer, être reconfigurés pour tirer avantage des apports du numérique, Les nouveaux campus « learning centers » deviennent des espaces pour apprendre, travailler individuellement ou en groupe, faire des recherches, se restaurer, se détendre, en tout lieu et pratiquement à toute heure ;
- Du point de vue des utilisateurs les systèmes de scolarité et de pédagogie doivent apparaitre fusionnés, intégrés dans la page web personnalisée de l'étudiant ou de l'enseignant.

du point de vue de la Recherche,

- Dans un environnement où la collaboration entre laboratoires

est devenue mondiale, il convient de s'affranchir des contraintes liées à la distance en particulier avec les Partenaires du Sud, en s'appuyant sur un ensemble de solutions modernes et innovantes dans le domaine « Collaboratif » ;
- Le développement massif des données et résultats disponibles à l'issue des expérimentations : observations, ou simulations demande dès maintenant une réflexion et la recherche de solutions pour en permettre la conservation, l'accès et le partage dans des conditions scientifiques et économiques satisfaisantes;
- Les objectifs poursuivis tant dans le domaine de la formation que de la recherche vont exiger des évolutions majeures du Système d'Informations visant à :
- Mettre à disposition des différentes communautés d'utilisateurs, de nouvelles solutions de stockage, de mise à disposition des informations mais aussi d'échanges au sein de chaque communauté ;
- Offrir des « services numériques » flexibles ou à la carte en terme de contenu mais aussi personnalisés pour prendre en compte la diversité des différentes populations de bénéficiaires.

du point de vue de l'ouverture vers l'extérieur et de l'attractivité

- Le système d'information doit être tourné vers l'extérieur afin de promouvoir l'Université et la rendre attractive pour les nouveaux étudiants, les enseignants et l'ensemble de ses partenaires ;
- Le portail de l'université, sa vitrine doit être aussi son guichet unique pour toutes les démarches ainsi que son outil de prospection et de recrutement ;
- Le système d'information doit permettre à l'Université de se projeter rapidement auprès de ses nouveaux partenaires en déployant ses processus au sein des nouveaux campus.

Conçu à partir d'une vision pluriannuelle de la couverture des besoins actuels et prévisibles de l'Université et de ses acteurs (étudiant, enseignant, chercheur et agent), la mise en œuvre du Schéma Directeur Numérique mobilisera significativement les ressources de l'Université de la conception à la mise en place opérationnelle.

Les projets de transformation ont un impact important sur les organisations et les processus et mobilisent significativement les fonctions métiers. Les nouvelles technologies tels que les ERPs spécialisés pour la gestion de l'Université sont des boites à outils de règles de gestion d'une très grande richesse, le principal enjeu consiste à repenser les processus métiers en tirant avantage de l'intégration en éliminant toute ressaisie et incohérence.

Les leçons tirées des expériences d'universités ayant réalisé des transformations comparables en Amérique du nord, en particulier au Québec, reconnu comme un pionnier très innovant en la matière, font ressortir le rôle essentiel des directions métiers et la nécessité de dédier au projet des ressources expertes du domaine.
La transformation des activités de scolarité et pédagogie s'échelonnera sur une durée de 3 ans avec des bénéfices visibles dès la 1ere année. Cette durée s'explique par la nécessité de décrire et harmoniser les processus de l'ensemble des composantes, et par l'importance de conduire une démarche consensuelle dans un environnement universitaire. La mise en œuvre des infrastructures requise pour la recherche et la formation est un projet qui accompagne l'ensemble du programme.

En terme de charge nous considérons que la mise en œuvre complète du Schéma Directeur Numérique d'UMSF en tirant les leçons des expériences réussies du Québec doit être évaluée sur les bases suivantes :
15 000 à 20.000 jours / Homme sur 4 années (comprenant la mobilisation interne et les ressources externes)

PROGRAMME ATTRACTIVITE ET CAMPUS D'EXCELLENCE

En accord avec le projet d'IdEx déposé, la FCS soutient des actions en faveur du développement de l'attractivité du site, au travers d'actions visant à améliorer les conditions d'accueil au sein d'un campus de niveau mondial en s'appuyant sur les services dédiés au sein du PRES-EPCS, et en mettant en place des actions ciblées à destination des enseignants-chercheurs et chercheurs de haut niveau visant des conditions matérielles, de travail et d'environnement compétitives. Ces projets sont présentés par le directeur de programme Attractivité et Campus d'Excellence, en lien avec le PRES-EPCS, et selon les cadres fixés dans le projet d'IdEx avant d'être proposé à l'arbitrage du CA de la FCS.

ACTION 4-1 : Institut d'Études Avancées

L'Institut d'Etudes Avancées sera l'opérateur de la politique internationale des projets de l'Idex. Il mettra en oeuvre l'accueil des enseignant-chercheurs et des étudiants pour les programmes d'excellence du site. Le développement d'une politique d'attractivité au niveau Master et Doctorat s'appuiera sur un réseau d'Universités du bassin méditerranéen et de Pays du Sud pour former des cadres de haut niveau des pays partenaires. L'idée est d'accompagner notre politique de co-élaboration/exportation de nos savoirs-faires en faveur d'un développement économique durable. Les programmes Erasmus Mundus présents sur Montpellier (AVERROES pour le Maghreb, JOSYLEEN pour le proche-orient et MAHEVA pour l'Asie du Sud-Est) sont des outils pour la mobilité des étudiants et des personnels des universités. Outre ces programmes, les établissements de Montpellier ont multipliés les accords de coopération, allant de la simple déclaration d'intention a des accords entraînant des engagements financiers sur les moyens des établissements. Le site de Montpellier doit se saisir de ces réseaux pour construire avec les établissements partenaires des formations (depuis l'échange d'étudiants, jusqu'à la co-diplomation) :

- Au niveau du L, la co-construction de formations technologiques (type DUT ou Lpro) avec des séjours croisés d'étudiants dans les entreprises du nord et du sud ;
- Au niveau du M, par l'implantation de formations dans les campus des universités partenaires, l'élaboration de cursus co-diplomants intégrants échanges d'enseignants et d'étudiants. Les établissements partenaires du Sud accueilleront des étudiants du Nord dans le cadre de leur formation ou pour des stages en laboratoires (en fonction des niveaux d'équipements et d'encadrement) ;
- Au niveau du D, les écoles doctorales devront s'associer pour mettre en oeuvre les écoles d'été pour jeunes chercheurs et créer des réseaux internationaux thématiques qui perdureront a travers les moyens du système d'information du Site de Montpellier.
- Au niveau des laboratoires, faire émerger des équipes de recherches internationales, s'appuyant sur des programmes de co-financements de thèse impliquant une contractualisation entre les équipes de recherche montpelliéraines et les équipes des établissements partenaires.

Projet particulier : développement d'une politique d'attractivité en direction des étudiants de Master et Doctorat de haut niveau venant des pays de l'OCDE s'appuyant sur les activités du périmètre d'excellence reposant sur :

- Notre capacité à développer des cursus internationaux bilingue en langue française et en langue anglaise ;
- Garantir une qualité d'accueil de standing international pour les étudiants (par exemple ceux des Masters Erasmus Mundus) ;
- Développer les écoles d'été pour les doctorants et les jeunes chercheurs.

Ces actions seront mis en oeuvre au travers des fonds pour l'attribution de bourses, d'aides aux voyages et de missions pour les enseignants-chercheurs. Ces moyens seront mis en oeuvre à travers l'Institut des Etudes Avancées. Les fonds devraient être issus des fonds déjà mobilisés par les établissements partenaires et les crédits mobilisés dans l'IdEx au profit de l'IEA. L'institut pourra également nouer des partenariats avec des réseaux finançant la mobilité, comme par exemple l'Agence Universitaire de la Francophonie. Cet Institut devrait se doter d'un conseil pour la gestion, les orientations stratégiques étant définis par la gouvernance de l'IdEx.

- Missions
- Formations in situ dans les pays partenaires
- Bourses et accueil (bourses post-doctorale et doctorale, bourses master, moyens réservés à l'accueil de scientifiques étrangers).
- Appui à la construction des formations en co-diplomation
- Développement des cursus bilingues
- Ecoles d'été doctorants et jeunes chercheurs
- Fonctionnement et personnels.

ACTION 4-2 : renforcement des services d'accueil des étrangers

Le site de Montpellier devra disposer d'un réseau de maisons d'hôtes capable d´assurer le logement des délégations, enseignants et chercheurs étrangers (éventuellement aussi de leurs familles) pour des séjours de courte, moyenne ou longue durée (1 semaine à 1 an). Montpellier dispose déjà de plusieurs résidence d'accueil auxquelles viendront s'ajouter des possibilités d'hébergement prévues dans le cadre des opérations CAMPUS. Ce réseau devra permettre :

- d'assurer le logement des délégations, étudiants, enseignants et chercheurs étrangers (éventuellement aussi de leurs familles) pour des séjours de courte, moyenne ou longue durée (1 semaine à 1 an), en partenariat avec le CROUS ;
- de mutualiser les structures d´accueil en matière d'accès à l'information, lieu d'échanges et de culture, au croisement :
  - de l´IEFE, qui assure la formation « Français langue étrangère » pour les étudiants et chercheurs internationaux venus en France,
  - du futur Institut de langues qui assurera la formation de nos chercheurs dans les langues étrangères,
  - du théâtre, lieu privilégié pour les cérémonies officielles de grande envergure,
  - de l´Institut des Technosciences de l'Information et de la Communication ce qui rend plus aisé la communication avec l´étranger par visioconférence, etc. et permet en même temps de faciliter toutes les fonctions de communication et de promotion universitaire et scientifique au plan international.
  - des maisons des étudiants des établissements.

ACTION 4-3 : valorisation du patrimoine universitaire

Les établissements de Montpellier disposent d'un patrimoine historique prestigieux, tant immobilier que mobilier. Celui ci est actuellement dans un état fortement dégradé et nécessite la mobilisation de moyens financiers importants, afin d'assurer dans un premier temps sa sauvegarde puis sa valorisation en permettant au public d'y accéder. Un patrimoine historique réhabilité constituera un atout supplémentaire pour l'attractivité du site.

- Fonctionnement

Lettres de soutien

projet d'IdEx UMSF

Des soutiens des partenaires arriveront dans les jours à venir parmi lesquels :

- CEA
- AGROPARISTECH
- AGROPOLIS INTERNATIONAL
- POLE EUROBIOMED
- POLE EAU
- IBM
- VEOLIA
- SANOFI
- CONSEIL GENERAL
- MAIRIE DE MONTPELLIER
- MAIRIE DE SETE
- SYNDICAT MIXTE BASSIN DE THAU

la Région Languedoc Roussillon

Montpellier, le 7 janvier 2011

A l'attention de

Monsieur Philippe AUGE
Président de l'Université Montpellier 1
Madame Danièle HERIN
Présidente de l'Université Montpellier 2
Madame Anne FRAISSE
Présidente de l'Université Montpellier 3
Madame D. DEVILLE de PERIERE
Présidente du PRES UMSF

Mesdames, Monsieur les Présidents,

Vous allez déposer un dossier en réponse à l'appel d'offre sur les initiatives d'excellence (Idex) lancé par l'Etat, qui doit permettre de développer en France une dizaine de Campus universitaires de rang mondial.

La Région Languedoc-Roussillon considère la recherche et l'enseignement supérieur comme une priorité absolue, comme en témoigne le budget incitatif qu'elle affecte chaque année aux équipements scientifiques de vos laboratoires, à l'accueil de scientifiques étrangers, à l'avenir de jeunes scientifiques prometteurs, à la formation des futurs cadres scientifiques de l'économie française (doctorants), aux partenariats économiques et à l'insertion dans les réseaux européens et internationaux. Le choix d'implantation du siège du CGIAR à Montpellier dès janvier 2011 en est une illustration marquante.

Son engagement auprès de l'Etat dans le Plan Campus, un des plus élevés de toutes les Régions françaises, milite pour que universités, écoles et laboratoires déploient des formations, des évaluations et un suivi des étudiants au meilleur niveau mondial, dans une économie de la connaissance qui se généralise. Nos concitoyens sont en effet très attachés à l'avenir professionnel de leurs enfants qui auront à s'insérer sur notre territoire, mais aussi ailleurs nous en sommes conscients, dans une économie de la matière grise qui est celle d'une compétition économique, scientifique, culturelle et intellectuelle mondiale.

Ainsi, la Région accompagne l'opération Campus UMSF pour plus de 162 M€ (sur un total de 487 M€) avec des constructions immobilières importantes (pôle chimie, faculté de médecine, pôle TIC...) auxquels s'ajoutent 121 M€ du volet enseignement supérieur et recherche du contrat de projet Etat-Région.

La Région soutient également trois projets des Investissements d'Avenir : l'Institut Hospitalo-Universitaire InCD-LR pour la santé dédié aux maladies chroniques, le projet de centre de ressources biologiques ARCAD + avec

Hôtel de Région
201, av. de la Pompignane | 34064 Montpellier cedex 2 | Tél. 04 67 22 80 00 | Fax 04 67 22 81 92 | www.languedocroussillon.fr | tramway Place de l'Europe

Agropolis et la SATT-LR pour la valorisation économique des travaux de recherche de nos équipes scientifiques et plus particulièrement la recherche collaborative menée au sein des Pôles de Compétitivité notamment le pôle mondial Eau.

La Région considère comme stratégique pour notre territoire l'Initiative d'Excellence que vous présentez, centrée sur l'Homme et ses activités dans un environnement qu'il contribue lui-même à modifier. Ce projet rencontre en effet nos propres préoccupations et l'approche basée sur le modèle méditerranéen correspond bien à notre culture et est un enjeu tant économique que sociétal. J'estime toutefois qu'un Campus de cette renommée devra tisser également des liens forts avec des Campus de grands pays universitaires (anglo-saxons, asiatiques, européens et de nombre de pays du Sud émergents ou en cours de développement), réaffirmant ainsi la culture historiquement très ouverte et généreuse du site scientifique de Montpellier.

Pour la gouvernance de *l'Idex « L'Homme dans son environnement en mutation »* que vous portez, la Région souhaite une vision homogène et intégrative de l'université montpelliéraine. L'Université Montpellier Sud de France est donc bien une *marque essentielle* et un objectif partagé, dans les publications bien évidemment comme dans les diplômes délivrés, puis dans les moyens mutualisés entre les établissements.

La Région est enfin très soucieuse d'une participation étroite à la gouvernance de l'Idex des organismes de recherche et des Grandes Ecoles présents en région, ainsi que des universités de Perpignan et Nîmes qui doivent avoir toute leur place dans les structures de décision.

La configuration que vous avez retenue, sous forme d'un Conseil Fédéral (Sénat) coiffant les deux structures que seront d'une part la Fondation de Coopération Scientifique qui définit la stratégie et gère les financements, d'autre part le PRES qui mutualise les moyens entre les établissements et assume le déploiement du Plan Campus, est à ce titre conforme aux vœux de la Région. Je serai attaché à ce que les choix de financement soient précédés d'évaluations de rang international incontestables et d'un suivi.

Je souhaite que l'IDEX que vous déposez soit retenue et reste prêt à engager la Région sur un contrat d'objectifs partagés, permettant de soutenir financièrement des actions ciblées correspondant à un souci commun de développement, d'attractivité et de rayonnement de la capitale régionale.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Monsieur les Présidents, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président

Christian BOURQUIN

Montpellier
Agglomération

Madame Anne FRAISSE
Présidente de l'Université Montpellier III
Route de Mende
34199 Montpellier-Cedex 5

Montpellier, le 6 janvier 2011

Objet : Lettre de soutien pour le dossier de candidature
Initiative d'Excellence de l'Université de Montpellier Sud de France

Madame la Présidente,

La Communauté d'Agglomération de Montpellier considère le projet Initiative d'Excellence comme une priorité pour le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche en région, le rayonnement du territoire au niveau international et la diffusion des connaissances.

De par sa vocation structurante, ce projet permettra à notre territoire de conforter sa dynamique d'excellence et de faire de la recherche régionale un levier de développement économique encore plus puissant.

En effet, depuis plus de 20 ans, l'Agglomération de Montpellier mène une politique active en faveur de l'innovation. Un de ses principaux outils, le Business Innovation Center, reconnu meilleur incubateur mondial en 2008, gère 2 pépinières d'entreprises ayant accompagné 467 entreprises innovantes et généré près de 4000 emplois. Ces résultats sont le fruit d'une collaboration efficace entre l'incubateur académique « Languedoc Roussillon Insertion » et l'ensemble des services de valorisation des universités et organismes de recherche.

C'est donc avec un grand plaisir que je soutiens la candidature Initiative d'Excellence de l'Université de Montpellier Sud de France : « L'homme dans un environnement en mutation - projet dédié au développement économique et social dans une approche territoriale et méditerranée ». Ce thème stratégique pour notre territoire assure la convergence des atouts scientifiques et de formation de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche impliqués dans le projet.

./...

50, Place Zeus – CS39556 – 34961 MONTPELLIER cedex 2
Tél. : 04 67 13 60 00 – Fax : 04 67 13 61 10
www.montpellier-agglo.com
Tramway station Léon Blum – Parking Europa

Mon soutien au projet Initiative d'Excellence s'inscrit dans la continuité des engagements déjà pris par la Communauté d'Agglomération de Montpellier sur le projet CAMPUS : programmation d'une ligne de tramway, d'une médiathèque, de logements étudiants et participation au financement du fonds de maturation de la Société d'Accélération de Transferts de Technologies (SATT).

Au regard de ces atouts, je souhaite que cette candidature soit retenue puis financée par l'Etat dans le cadre des Investissements d'Avenir.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-Pierre MOURE

Président de la Communauté d'Agglomération
de Montpellier

cc : Monsieur le Préfet
Monsieur le Président de la Région Languedoc–Roussillon
Monsieur le Recteur

50, Place Zeus – CS39556 – 34961 MONTPELLIER cedex 2
Tél. : 04 67 13 60 00 – Fax : 04 67 13 61 10
www.montpellier-agglo.com
Tramway station Léon Blum – Parking Europa

REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON

CONSEIL
ECONOMIQUE ET SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL

Montpellier, le 6 Janvier 2011

Monsieur Philippe AUGE
Président de l'Université Montpellier 1
Madame Danièle HERIN
Présidente de l'Université Montpellier 2
Madame Anne FRAÏSSE
Présidente de l'Université Montpellier 3
Madame Dominique DEVILLE DE PERIERE
Présidente du PRES

Mesdames les Présidentes,
Monsieur le Président,

Comme vous le savez, le Conseil Economique Social et Environnemental régional a manifesté, à plusieurs reprises, un attachement sans failles à la réussite du projet universitaire de notre région au travers des Initiatives d'excellence liées au grand emprunt. Il est à peine besoin de rappeler ici que nous avons déjà dans le passé donné un avis très favorable aux propositions du Conseil Régional concernant l'opération CAMPUS qui a permis au dossier montpelliérain d'être sélectionné.

L'avis que nous avions adopté le 25 Novembre dernier à l'unanimité des composantes de notre Assemblée consultative régionale (chefs d'entreprises, syndicalistes, responsables associatifs) témoigne à cet égard et sans ambiguïté aucune de la volonté forte des responsables économiques et sociaux du Languedoc-Roussillon de voir aboutir ce dossier majeur.

Je ne peux en particulier que me féliciter de votre choix concernant la structure qui fédèrera la Fondation de coopération scientifique et le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur.

Je voulais donc, simplement, vous indiquer qu'en total accord avec le Conseil Régional, le Conseil Economique, Social et Environnemental régional apporte son entier soutien au projet que vous allez présenter, et souhaite très vivement que ce dossier soit retenu par le Ministère.

Je vous prie de croire, Madame les Présidentes, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sincères salutations.

Le Président,
Gérard MAURICE

HOTEL DE REGION – 201, AV. DE LA POMPIGNANE – 34064 MONTPELLIER CEDEX 2 – ☎ 04.67.22.93.41 – 04.67.22.93.42 – FAX 04.67.22.93.94
E-mail: ceser@cr-languedocroussillon.fr – Site : http://ceselr.laregion.fr

Objet : lettre de soutien du CNRS au projet d'IDEX Montpellier Languedoc Roussillon présentée par les Universités de Montpellier

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

01 44 96 40 00
01 44 96 49 13

Nous avons pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de votre projet d'initiative d'excellence (IDEX) dans le cadre de l'appel à projets des investissements d'avenir. Nous sommes sensibles à votre travail de réflexion, de mise en cohérence des forces en présence, ainsi que par la qualité de la prospective qui ressort de votre dossier.

Votre projet correspond à notre vision de la structuration territoriale de la recherche publique de notre pays. Nous souhaitons nous aussi l'émergence dans des délais rapprochés et raisonnables *d'universités de recherche* dont notre pays a besoin.

C'est pourquoi, le CNRS a décidé de vous apporter son soutien et sera heureux de participer à la structure de pilotage scientifique de votre initiative d'excellence. Dans ce cadre, le CNRS sera attentif au suivi des thématiques spécifiques que sont la biodiversité-écologie ainsi que la modélisation numérique du vivant et de l'environnement.

A Paris, le 5 janvier 2011

Alain FUCHS

Instituts thématiques

Inserm

Institut national de la santé et de la recherche médicale

Le Président-directeur général
101, rue de Tolbiac
75654 Paris Cedex 13
Tél. +33 (0)1 44 23 60 64
Fax : +33 (0)1 44 23 60 65
E-mail : janine.gaudinot-gomez@inserm.fr

Dossier suivi par :
Mme Elli Chatzopoulou
Responsable
Pôle Partenariats et Politique de site
Département des Partenariats
et des Relations extérieures
Tél. +33 (0)1 44 23 63 24
Fax : +33 (0)1 44 23 60 15
E-mail : elli.chatzopoulou@inserm.fr

N/réf. EC/im 2011-11

Monsieur Philippe Augé
Président
Université de Montpellier 1
5, boulevard Henri-IV
CS 19044
34967 Montpellier Cedex 2

Madame Danièle Hérin
Présidente
Université Montpellier 2 - Sciences et Techniques
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

Madame Anne Fraïsse
Présidente
Université Paul-Valérie – Montpellier III
Route de Mende
34199 Montpellier Cedex 5

Paris, le 5 janvier 2011

Objet : Appel à projets « Initiatives d'Excellence » des Investissements d'Avenir

Mesdames et Monsieur les Présidents,

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de la candidature que vous allez soumettre dans le cadre de l'appel à projets « Initiatives d'Excellence » des Investissements d'Avenir, pour laquelle vous avez sollicité l'Inserm. Conscient de l'effort important de structuration de la recherche que vous avez impulsé, je tiens à vous féliciter de la qualité du travail effectué.

Montpellier représente un site majeur pour l'Inserm. Vous soulignez dans votre dossier notre niveau d'implication, les sciences de la vie et de la santé constituant un axe important de votre projet. L'Inserm a par conséquent clairement vocation à y être pleinement associé et vous apporte tout son soutien.

A ce titre, l'Inserm est prêt à participer au conseil d'Administration de la Fondation de Coopération scientifique comme vous le proposez, et je souhaite que l'Inserm ait toute sa place au sein d'une gouvernance resserrée, dont il serait utile que nous nous entretenions prochainement.

Votre projet s'inscrit pleinement dans le cadre du partenariat renforcé entre les universités et les organismes de recherche, qui permettra aux laboratoires les plus performants de répondre aux nouveaux enjeux des sciences de la vie et de la santé, de renforcer des approches pluridisciplinaires, d'interagir plus fortement avec la formation des étudiants et de s'inscrire ainsi avec les meilleures chances de succès dans la compétition internationale. Je vous renouvelle le total soutien de l'Inserm et notre volonté de relever avec vous ce défi majeur pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Vous souhaitant bonne chance dans vos projets, je vous prie d'agréer, Mesdames et Monsieur les Présidents, mes salutations cordiales.

Pr. André Syrota
Président-directeur général

Copie : Mme Lebourq, déléguée régionale de l'Inserm

Ifremer

Objet : Lettre de soutien de l'Ifremer dans l'IDEX Montpellier Languedoc Roussillon.

Madame Danièle Herin
Présidente de l'Université Montpellier II
Université Montpellier 2
Sciences et Techniques
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 5

le président directeur général

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

Établissement public à caractère industriel et commercial

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau,
92138 Issy-les-Moulineaux cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 7219 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone **33 (0)1 46 48 21 00**
télécopie **33 (0)1 46 48 21 21**
http://www.ifremer.fr

Issy-les-Moulineaux, le 04 Janvier 2011
N / Réf : DPSS n°2010- 002

Madame la Présidente,

Vous m'avez fait part du projet d'IDEX de Montpellier Languedoc Roussillon. Ce projet, centré sur les changements globaux et les scénarios de leur résolution prévoit de traiter les questions de la Méditerranée à la fois à l'échelle globale et locale en prenant pour modèle le territoire de Thau.

L'Ifremer est implanté à Sète, Palavas et à Montpellier et y a développé des coopérations avec les universités de Montpellier. Parmi celles-ci, on peut citer les UMR « Ecologie des Systèmes Marins Côtiers » et « Ecosystèmes Marins Exploités » qui traitent notamment les enjeux environnementaux et halieutiques des écosystèmes marins. L'institut participe également au projet d'Institut des Energies Décarbonées « Greenstars », au travers d'équipes de Nantes et de Palavas.

De plus, l'Ifremer est fortement impliqué sur l'observation et la surveillance de l'environnement sur l'étang de Thau, via par exemple le réseau de suivi lagunaire, qui est soutenu par le conseil régional et l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. L'étang de Thau a d'ailleurs servi d'atelier pour la construction de scénario de gestion intégrée de la lagune, dans le cadre du projet européen SPICOSA coordonné par l'Ifremer, associant les sciences humaines et sociales de l'Université de Montpellier.

L'Ifremer soutient donc le projet d'IDEX Montpellier Languedoc Roussillon, auquel il participera, au niveau de la gouvernance et des projets.

Formant des vœux pour le succès de cette entreprise, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes respectueux hommages.

Jean-Yves Perrot
Président Directeur Général de l'Ifremer

Président de centre Montpellier

N/Réf :
Reference : appel à projets IDEX, projet Montpellier

MONTPELLIER

Montpellier, Janvier 2011

1. *Les orientations et priorités de l'INRA (DocDor 2010-20)*

Dans son document d'orientation 2010-2020, l'INRA a identifié sept priorités ancrées dans le tripode "alimentation – agriculture – environnement" :

Deux chantiers scientifiques centrés sur des interfaces entre disciplines,

a) Approches prédictives pour la biologie,
b) Agro-écologie,

et cinq défis scientifiques centrés sur des grands enjeux sociétaux,

c) Intégration des performances économiques, sociales et environnementales de l'agriculture,
d) Développement de systèmes alimentaires sains et durables,
e) Atténuation de l'effet de serre et adaptation de l'agriculture et de la forêt au changement climatique
f) Valorisation de la biomasse pour la chimie et l'énergie,
g) Sécurité alimentaire mondiale sous la pression des changements globaux.

2. *L'espace de projets de l'INRA dans l'IDEX*

Plusieurs programmes de recherches annoncés dans la proposition de l'IDEX de Montpellier, ainsi que plusieurs pôles identifiés dans la structuration actuelle du site (notamment « agronomie », « écologie et biodiversité », « mathématiques appliqués et modélisation », etc.) recoupent plusieurs des priorités de l'INRA fixées dans son document d'orientation 2010-2010 (notamment « Approches prédictives pour la biologie », « Agro-écologie », « valorisation de la biomasse pour la chimie et l'énergie », « Atténuation de l'effet de serre et adaptation de l'agriculture et de la forêt au changement climatique », etc.). Le pôle montpelliérain (qui représente près de 10 % des forces de l'ensemble de l'INRA) continuera bien entendu à s'investir les 10 prochaines années sur le site de Montpellier pour confirmer sa position compétitive dans le domaine de l'agro-environnement au sens large.

3. *Cohérence avec l'organisation nationale du dispositif INRA*

L'INRA a organisé une partie des recherches menées sur le centre de Montpellier, en mettant en place en 2006 une opération dite structurante dont l'objectif était de renforcer le pôle « biologie intégrative des plantes et agronomie ». Cette opération s'est traduite en termes humains par l'arbitrage de 4 postes de chercheurs et de 8 postes d'ingénieurs, en termes d'équipements lourds par un investissement de presque 370 k€ et enfin dans un investissement immobilier d'un montant total de 4,6 M€ avec un apport INRA de 1,5 M€. L'INRA s'est associé depuis 2008 à l'école doctorale SIBAGHE et à ce titre, propose des contrats doctoraux sélectifs et contribue à l'effort de formation de haut niveau. Par ailleurs les équipes scientifiques travaillant sur le site en partenariat interinstitutionnel dans les domaines de l'agronomie et du développement durable sont d'un excellent niveau international, et offrent sur Montpellier un potentiel de regroupement exceptionnel. Le pôle de Montpellier est donc un pôle prioritaire dans la stratégie nationale de l'INRA.

Institut National de la Recherche Agronomique
Adresse : 147 rue de l'Université – 75338 Paris Cedex 07
Tél. : 01 42 75 90 00 – Fax : 01 47 05 99 66
www.inra.fr

4. *Cohérence avec les dynamiques partenariales régionales*

L'INRA représente, aux côtés de ses principaux partenaires, des forces scientifiques tout à fait significatives du pôle agronomique de Montpellier. En partenariat avec les universités montpelliéraines, Montpellier-Supagro et des organismes de recherche très présents en région (CNRS, IRD, INRIA et surtout le CIRAD, qui porte avec l'INRA des grands enjeux agronomiques à l'international, etc.), l'INRA est présent dans 19 unités mixtes de recherche. L'INRA s'est investi de longue date dans la consolidation du pôle de recherche et de formation de Montpellier, notamment au travers d'Agropolis International qui a acquis une renommée mondiale confirmée, et du RTRA Agropolis dont l'INRA est un membre fondateur, avec ses partenaires du consortium Agreenium. L'INRA est très impliqué dans le projet de LABEX « AGRO » dont le RTRA est la préfiguration et partenaire dans plusieurs autres projets de LABEX (LABEX sur des thématiques « Eau », « Ecologie et Biodiversité », « Mathématiques appliqués et modélisation », etc.). L'INRA est impliqué également dans le projet d'IEED Greenstar, dans plusieurs infrastructures nationales distribuées pour le développement de la biologie intégrative et relevant du continuum « ressources génétiques – sélection génomique et expression phénotypique - biotechnologies associées », et partenaire enfin de plusieurs projets d'EQUIPEX.

5. *Gouvernance : place de l'Inra et préservation de la gouvernance de l'INRA national*

Pour toutes ces raisons, l'INRA s'engage à participer à la gouvernance du projet d'IDEX de Montpellier sur la base d'une composition équilibrée et pertinente du conseil d'administration de la fondation de coopération scientifique (FCS). L'INRA est prêt à contribuer activement et dans un souci de mutualisation et de transdisciplinarité à l'animation scientifique et en termes de formation du projet d'IDEX, et à apporter son expertise scientifique notamment dans les domaines « agronomie- environnement » au sens large.

Laurent BRUCKLER

Institut National de la Recherche Agronomique
Adresse : 147 rue de l'Université – 75338 Paris Cedex 07
Tél. : 01 42 75 90 00 – Fax : 01 47 05 99 66
www.inra.fr

Cemagref
Sciences, eaux & territoires

Le directeur général

Madame Danièle **HERIN**
Présidente de l'Université Montpellier 2
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier Cedex 5

Antony, le 7 janvier 2011

Madame la Présidente,

La communauté scientifique du Languedoc-Roussillon a souhaité présenter une initiative ambitieuse à l'appel à projets lancé par le gouvernement dans le cadre des investissements d'avenir. Le site scientifique présente des caractéristiques exceptionnelles en regroupant de façon équilibrée des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche majoritairement spécialisés sur les enjeux du développement durable et de l'agronomie. Le thème que vous avez choisi est à cet égard très pertinent et ambitieux. Le site du Languedoc-Roussillon a le potentiel pour devenir une université fédérale de dimension mondiale au service de l'innovation pour un développement économique respectueux de son environnement. Inventer une nouvelle croissance écologique, en former les acteurs, éclairer les politiques publiques et construire avec les entreprises les solutions technologiques adaptées ne peut se concevoir que dans un ensemble vaste reposant sur des composantes disciplinaires fortes. La clé de la réussite tiendra cependant au couplage entre une capacité de mise en cohérence interdisciplinaire de cet ensemble, une capacité d'écoute des signaux économiques et sociaux et un effort important d'observation et de compréhension des phénomènes naturels et de leurs perturbations anthropiques.

Le Cemagref, organisme de recherche dans le domaine des sciences et technologies de l'environnement, est particulièrement motivé par le projet de la communauté languedocienne. Son mode de recherche finalisé, orienté vers la découverte de solutions complexes pour le développement durable, est en complète harmonie avec le volet interdisciplinaire de l'initiative d'excellence proposée. Le Cemagref jouera un rôle important de catalyseur en mobilisant ses compétences scientifiques au service de cet objectif en lien avec toutes les composantes du site. Il apportera de façon plus spécifique sa capacité à construire des objets de recherche à partir de sa connaissance des enjeux de recherche et aux services des politiques publiques du développement durable, aussi bien que son expérience de la création de jeunes entreprises innovantes dans le domaine au fort potentiel des écotechnologies.

Les trois UMR hébergées par le Cemagref sont toutes concernées par l'initiative d'excellence languedocienne.

./...

Direction générale • Parc de Tourvoie, BP 44, F-92163 Antony cedex
Tel. +33 (0)1 40 96 61 21 • Fax +33 (0)1 40 96 62 25 • www.cemagref.fr

- L'UMR Itap que nous avons créée avec MontpellierSupAgro est centrée sur les écotechnologies. Elle participe au projet de laboratoire d'excellence Agronomie et développement durable, et développe plus particulièrement le volet environnemental des recherches. Plusieurs entreprises sont issues directement de ses travaux, notamment dans le domaine de l'agriculture de précision à très bas niveau d'intrants. Elle est l'acteur principal de la cellule d'analyse de cycle de vie Elsa qui apportera à toute la communauté des méthodes rigoureuses d'évaluation environnementale des innovations, point crucial dans la chaîne de décision d'investissement. Elle anime également la plateforme Ecotech-LR qui est le noyau déjà opérationnel autour duquel s'agrègera l'institut des écotechnologies projeté au sein de l'initiative d'excellence.

- L'UMR G-Eau est une entité interdisciplinaire qui comprend des chercheurs impliqués dans tous les aspects de la gestion territoriale de la ressource en eau, depuis la maîtrise de l'irrigation jusqu'à la compréhension des mécanismes de la gouvernance en concertation. Elle participe au projet de laboratoire d'excellence Eau et au pôle de compétitivité Eau à vocation mondiale. Elle a créé des entreprises, notamment dans le secteur des sciences humaines et sociales, pour la gestion participative des territoires. C'est, avec l'UMR Tetis, un acteur majeur du projet de gestion territoriale de l'étang de Thau.

- L'UMR Tetis est située au sein de la maison de la télédétection, équipement scientifique porté par le Cemagref en partenariat avec l'IRD, le CIRAD et l'AgroParisTech qu'elle partage avec l'UMR Espaces. Ces deux entités portent le projet Equipex « Geosud » qui ambitionne de fournir à la communauté scientifique un accès à l'information spatiale via des équipements, des images en licence multi-utilisateurs, de la formation et de la recherche. L'originalité de Tetis réside dans son approche orientée utilisateurs qui vise le développement de réponses scientifiques et techniques innovantes aux besoins des gestionnaires des territoires. Cela passe aussi bien par le développement de nouvelles techniques d'information spatiale couplant images satellitaires, observation *in situ* et modélisation que par des actions de formation ciblées pour différents publics. Enfin, la création depuis quelques années de jeunes entreprises innovantes dans ce domaine montre qu'un nouveau modèle économique de services aux acteurs des territoires est en émergence.

Le Cemagref est un établissement national qui met en œuvre un contrat d'objectif avec l'Etat et inscrit son action dans le cadre d'un plan stratégique à dix ans. Ces documents, en phase avec la stratégie scientifique de l'initiative d'excellence, permettant au Cemagref de poursuivre sa mission nationale tout en inscrivant ses actions en synergie avec la communauté scientifique languedocienne. Au-delà de ce croisement favorable des stratégies, c'est également la réflexion scientifique interne de l'organisme précisément dans le domaine de l'initiative d'excellence, le savoir-faire de l'ensemble de l'établissement et les multiples possibilités de coopérations au niveau national et avec les partenaires européens et internationaux du Cemagref qui s'offrent à la créativité de tous les acteurs de l'initiative d'excellence.

Le budget annuel consolidé du centre de Montpellier du Cemagref est d'environ 11 millions d'euros hors budget des partenaires hébergés. Il comprend une part salariale de 6,9 M€ pour le personnel permanent, 1,7 M€ de personnel temporaire et 2M€ de fonctionnement. Ces dépenses sont pour plus de 3 M€ couvertes par des ressources propres contractuelles. Compte tenu du périmètre de l'initiative d'excellence c'est ce montant de 11 M€ qu'il faut considérer dans le budget consolidé de l'Idex au titre de la participation du Cemagref.

Bien entendu, cela englobe les engagements partiels dans les instruments (Labex, Equipex, SATT) qui ont vocation à intégrer l'initiative d'excellence.

Le Cemagref, sous réserve de l'accord formel de son conseil d'administration, s'engage à maintenir son soutien à ces unités et à tout mettre en œuvre, dans le cadre de son budget, afin que son personnel et ses moyens de recherche coopèrent étroitement à l'initiative d'excellence. Cet engagement couvre la période décennale à compter de l'acceptation du projet par le commissariat général aux investissements. Il va sans dire que je souhaite profondément que ce projet soit retenu dans le cadre de la compétition lancée par le gouvernement.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments respectueux.

Roger GENET

le cnam
Languedoc-Roussillon

Montpellier, le 3 janvier 2010

Objet : soutien au projet IDEX Montpellier Sud de France

Dans le cadre de la réponse à l'appel à projets IDEX, les Universités de Montpellier présentent une Initiative d'Excellence.

Dans l'hypothèse où ce projet serait retenu par l'État, je soussigné, MOURGUES François, président l'association de gestion du Cnam en Languedoc Roussillon, nous engageons par la présente, en tant que représentant légal de L'AGCNAM, présent sur le périmètre d'intervention territoriale de l'IDEX, à participer aux instances de gouvernance qui seront définies lors de la création de la fondation de coopération scientifique prévue à cet effet, à participer et soutenir les projets définis dans la réponse à l'appel à projets.

François MOURGUES
Président de l'AGCnam LR

Cnam Languedoc-Roussillon - 989 rue de la Croix Verte - Parc Euromédecine - 34093 MONTPELLIER Cedex 05
SIRET : 491 892 139 00016 - Tél. : 04 67 63 63 40 - Fax : 04 67 54 08 36 - www.cnam-lr.fr